

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, **LE MARDI 4 OCTOBRE 2022**, À 18 H 00, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE LUNDI 30 SEPTEMBRE 2022.

**PRÉSENTS :** Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que messieurs les conseillers P. Bissonnette, B. Cowan, E. Stork et B. Tremblay formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Tim Thomas.

**ABSENTE :** Madame la conseillère E. Tedford.

Monsieur Daniel Séguin, directeur général par intérim, Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffe, ainsi que Madame Danielle Gutierrez, greffière adjointe et secrétaire du conseil, sont également présents.

**2022-525** APPROBATION – ORDRE DU JOUR

---

**RÉSOLU :** Il est proposé par monsieur le conseiller Cowan, Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement D'approuver l'ordre du jour ayant été dressé en ce qui concerne la présente séance, sans modification.

**2022-526** RECONNAISSANCE DES SERVICES RENDUS TOUT AU LONG DE SA VIE PAR SA MAJESTÉ LA REINE ELIZABETH II

---

EN GUISE DE RECONNAISSANCE, empreinte de gratitude, de la vie de service de feu Sa Majesté Elizabeth II, par la grâce de Dieu, pendant plus de sept décennies, Reine du Royaume-Uni, du Canada et de ses autres royaumes et territoires ;

Ce conseil et la population de la ville de Pointe-Claire reconnaissent son décès avec une profonde tristesse et un grand respect et souhaitent transmettre aux membres de la famille royale nos plus sincères condoléances et aux peuples du Commonwealth, notre fidélité aux principes de gouvernement responsable auxquels sa regrettée majesté a consacré sa longue et entière vie.

Vive le roi.

**2022-527** PÉRIODE DE QUESTIONS

---

Aucune question n'a été adressée aux membres du conseil concernant l'ordre du jour ayant été dressé pour la présente séance.

**2022-528** LEVÉE DE LA SÉANCE

**RÉSOLU :** Il est proposé par madame la conseillère Stainforth, Appuyé par monsieur le conseiller Bissonnette, et unanimement, DE lever la séance à 18 h 20.

---

Tim Thomas, maire

---

Me Caroline Thibault, greffière